Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

# LA PREMIERE – Constitution de société

**Référence : L019891**

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 16 juin 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 08/06/2023, il a été constitué une SAS dénommée : LA PREMIERE Siège social : 05 rue LEONCE PETIT, 22100 DINAN Capital : 3.000€ Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : – La participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, ainsi que toutes activités connexes et accessoires tendant à la gestion de ses participations. – Et plus généralement, toutes ses opérations de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques, financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Président : M. SWEN POTTIER, 05 rue LEONCE PETIT, 22100 DINAN. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Consulter cette annonce en ligne